

N° 60
SENAT

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

18 février 2026

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de la convention d'extradition
entre le Gouvernement de la République française
et le Gouvernement de la République de Colombie*

(procédure accélérée)

*Le Sénat a adopté, en première lecture,
après engagement de la procédure accélérée,
le projet de loi dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Sénat : 98, 385 et 386 (2025-2026).

Article unique

Est autorisée l'approbation de la convention d'extradition entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Colombie, signée à Paris le 11 novembre 2024, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 18 février 2026.

Le Président,

Signé : Gérard LARCHER

⁽¹⁾ Voir le document annexé au projet de loi n° 98 (2025-2026).